Ch. Guerlin de Guer

LA GRANDE QUERELLE DES PHILOLOGUES ET DES GENS DE LETTRES

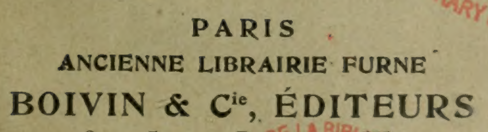
Ch. GUERLIN DE GUER
Professeur à la Faculté des Lettres de Lille.

LA
RANDE QUERELLE
DES PHILOLOGUES
ET DES GENS DE LETTRES

l'ouverture du Cours de Grammaire historique de la Langue française.

Extrait de la *Revue des Cours et Conférences*





PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE
BOIVIN & Cie, ÉDITEURS
3 ET 5, RUE PALATINE (VI)



Hommage cordial
Ch. Guerlin de Guer
Lille, 4 mai 193.

Ch. GUERLIN DE GUER
Professeur à la Faculté des Lettres de Lille.

LA GRANDE QUERELLE DES PHILOLOGUES ET DES GENS DE LETTRES

Leçons d'ouverture du Cours de Grammaire historique de la Langue française.

Extrait de la *Revue des Cours et Conférences*





PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE
BOIVIN & Cie, ÉDITEURS
3 et 5, rue Palatine (VI)



La grande querelle des philologues et des gens de lettres

I

L'affiche vous annonce que les leçons de ce Cours public seront consacrées à la Grammaire.

C'est, direz-vous, un dessein hasardeux que de tâcher à rendre attrayante une matière qui passe communément pour manquer de charme.

Toutefois, les attaques dirigées depuis quelques années contre la philologie et les philologues, peut-être aussi contre les grammairiens, ou contre certains grammairiens, ont placé les questions de langue au premier plan, comme on dit, de l'actualité. Les Français, d'ailleurs, n'ont-ils pas été de tout temps attirés, par un secret penchant, vers les curiosités grammaticales ?

Dans la première partie de cette leçon, après avoir rappelé qu'effectivement chacun de nous porte en soi un grammairien qui sommeille, je chercherai, par des définitions de termes, à préciser ce qu'est un grammairien, un linguiste ; j'examinerai quels griefs sont articulés contre les uns ou les autres par les critiques et les écrivains contemporains, et dans quelle mesure ces

griefs sont justifiés ; comment la philologie est rendue en quelque façon responsable de l'état actuel de la langue ; et, à ce propos, quelles sont les tendances de la langue d'aujourd'hui, écrite et parlée, et quelle attitude elles imposent aux grammairiens comme aux gens de lettres.

Et puisque, d'autre part, l'affiche vous apprend que ces leçons porteront sur la Syntaxe historique de la langue française, vous me demanderez les raisons, — je vous les donnerai brièvement pour terminer, — les raisons qui m'ont fait choisir ce chapitre de la grammaire, de préférence à tel autre : pourquoi l'étude de la Syntaxe, plutôt que l'étude des sons, plutôt que l'étude des formes ?

La Grammaire, en dehors des gens de lettres, a ses ennemis : petits et grands, jeunes et adultes.

Nos élèves de tout degré, à quelque ordre d'enseignement qu'ils appartiennent, s'accordent à la maudire, comme une vaine torture, si ce n'est à la dédaigner, comme une discipline de seconde zone. Le résultat, vous le connaissez ; tous les jurys d'examen, du certificat d'études à l'agrégation, en passant par les baccalauréats, l'ont publié à mainte reprise : on ne sait plus le « rudiment ». Ayons, du moins, le courage d'avouer que si les candidats n'éprouvent à l'étude de la grammaire nulle joie, c'est que les grammairiens la leur présentent sans joie. Des maîtres distingués s'inspirant des nouveaux principes posés par Ferdinand Brunot, se sont efforcés d'arracher l'enfance et l'adolescence à l'esclavage de la grammaire formelle et de les initier à l'apprentissage de l'élocution vraie. De tels novateurs méritent le succès dans un pays où l'amour des choses du langage est comme une tradition de race.

Faut-il rappeler que nous sommes un peuple de grammairiens ? Faut-il citer des noms ? C'est Louis Meigret au XVIe siècle ; au XVIIe, c'est Vaugelas ; c'est le P. Bouhours ; c'est Lancelot, surtout ; Lancelot, dont la Grammaire, dite « de Port-Royal », fut chère aux logiciens du XVIIIe siècle, et s'imposa fort avant dans le XIXe, puisque Bailly la rééditait en 1846, et qu'elle inspirait encore nos grammairiens d'hier, ou d'avant-hier.

Les écrivains de métier ont toujours pris intérêt aux questions de langue et pris parti dans les querelles de grammaire. Malherbe à l'agonie suppliait le prêtre, dit-on, de lui parler sans solécisme. Les discussions de la fin du XVIIe siècle sur l'emploi d'« alentour » comme préposition, se sont perpétuées dans le proverbe qui nous conseille encore de « ne pas confondre *autour* avec *alentour* ». Lorsque la conjonction « car » était menacée dans son existence

comme ayant mauvaise grâce, et que le romancier Gomberville faisait et soutenait la gageure de ne pas l'admettre une seule fois dans son roman de *Polexandre*, l'élégant Voiture, par sa jolie lettre à Mme de Rambouillet, prit contre les puristes la défense du mot proscrit. Plus tard, La Bruyère entrait en lice à son tour. Il consacrait un long paragraphe de ses *Caractères* aux archaïsmes vieillissants et se répandait en regrets sur la disparition de certains d'entre eux, évoquant au tribunal des honnêtes gens l'éternel procès de l'Usage contre la Raison. C'est en se référant à l'usage, avec la préoccupation d'en « diminuer les caprices », que Fénelon, dans sa *Lettre*, propose à l'Académie de perfectionner le Dictionnaire et de rédiger une nouvelle grammaire. En 1764, Voltaire, « avec une ardeur jeune et presque gamine », a-t-on dit, censurait les tragédies de Corneille au nom « d'un bon goût sûr de soi jusqu'à l'impertinence » (1). Ajoutons aussi qu'en pleine tourmente révolutionnaire nos Quarante Immortels trouvèrent le loisir de publier une nouvelle édition du Dictionnaire, datée de 1793, dans laquelle, nous apprend le titre, « on a refondu tous les suppléments qui ont paru jusqu'à présent ».

Loin de se relâcher avec l'époque contemporaine, la sollicitude des écrivains à l'égard de la langue allait croissant, particulièrement depuis la grande guerre. En 1923, dans son ouvrage, d'ailleurs curieux et captivant, sur le *Français langue morte*, André Thérive recherchait les remèdes à la crise du français, les moyens de « préserver » la langue. Un an plus tard, le même auteur publiait, en collaboration avec Jacques Boulenger, les fameuses *Soirées du Grammaire-Club*, où étaient rapportées les conversations de quelques écrivains de choix sur des sujets de langue et de style ; — œuvre disparate : bouffonnerie et gravité mêlées ; de l'ironie voisinant avec un dogmatisme scolaire ; une dissertation académique farcie de « canulars » de Normaliens. Les interlocuteurs y figuraient sous des noms d'emprunt ; mais la chronique ne tardait pas à nous éclairer sur la personnalité de Jérôme (Jacques Boulenger) et d'Anselme (André Thérive) ; sur celle de Denis (André Beaunier, disparu depuis, esprit délicat, maniéré, archaïsant) et du Président (Abel Hermant, le précieux auteur des *Confidences d'une Aïeule*, qui tient, sans doute, de son aïeule un style artificiel et vieillot, mais non sans charmes).

Nous retrouvons ce dernier en 1928 et 1929. A deux reprises,

(1) *Voltaire*, par G. Lanson.

en effet, il aborde le problème grammatical du temps présent : dans un premier ouvrage, *Xavier, ou les Entretiens sur la Grammaire française*, dont le titre et le sous-titre fleurent le XVIIIe siècle, sous une forme romancée, tantôt il expose avec calme et sagesse des idées personnelles sur la crise du français et sur les moyens d'y remédier, comme l'avait fait Thérive dans *le Français langue morte* ; tantôt, avec fougue et brutalité, il rend les philologues responsables des tares de la langue actuelle. Nous lui répondrons un peu plus loin. Son second ouvrage n'est qu'un recueil de solécismes et de néologismes contre lesquels il « prononce l'exclusive » ; ce sont les *Remarques de Monsieur Lancelot pour la défense de la langue française* ; — un « sottisier » qui, d'un ton plus vif et plus littéraire, rappelle celui de l'abbé Vincent, paru en 1925 sous le titre du *Péril de la langue française*, et qui rappelle aussi les *Ne dites pas... Mais dites...* d'Etienne Legal. Avec plus de libéralisme, avec plus de compétence aussi, André Thérive a repris toute la question dans ses *Querelles de langage*, qui sont de cette année même ; et hier encore, dans un journal du matin (1), il déplorait notre pénurie en instruments lexicologiques sérieux et réclamait la mise sur chantier d'un dictionnaire qui fût vraiment digne de la France.

J'avais donc raison de dire en commençant que le sujet est d'actualité.

Or il est un fait significatif, c'est que toute cette littérature de doctrine grammaticale a ses lecteurs fidèles : *le Français langue morte* annonce sa 6e édition ; *les Soirées du Grammaire-Club* sa 12e ; et les *Entretiens sur la Grammaire française* sa 54e !

Sans doute il serait exagéré de prétendre, comme le fait certain philologue allemand cité par Thérive, qu'en France le goût de tout ce qui touche à la langue est général ; que l'homme du commun, la... « jeune fille, la femme d'ouvrier, tous sentent que la culture de la langue est la culture par excellence ». En revanche, on aurait tort, comme le même Thérive, de déplorer « la désaffection que semble marquer le public des querelles de langage ».

La vérité, c'est que le Français prend plaisir, qu'il se passionne encore, comme il s'est toujours passionné, à l'examen et à la solution des plus subtils problèmes grammaticaux.

Un petit recueil qui paraît sans interruption depuis 1864, *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, au temps de sa grande vogue, avait pour principal office d'élucider des difficul-

(1) *L'Œuvre*, numéro du 1er décembre 1929.

tés de langue. Des quotidiens de nuance politique diverse, — sur ce terrain on fait l'union nationale, — consacrent chaque semaine une rubrique aux choses de la grammaire ; et M. Lancelot (c'est Abel Hermant que je veux dire) parle du « monceau de lettres qu'il reçoit depuis un an (depuis qu'il donne à *Figaro* ses notules hebdomadaires) de tous les coins de la France et de tous les pays de langue française ».

Comment expliquer ce goût inné chez nous pour les disputes sur la grammaire ; bref, notre « sensibilité en matière grammaticale » ? Abel Hermant répond à la question ; mais sa réponse est tendancieuse : « C'est, dit-il, que nous sommes quasi le dernier peuple qui possède encore une grammaire. Hélas ! ajoute-t-il, elle n'est séparée de la mort que par l'agonie. Mais... ils n'en ont pas en Angleterre ! »

M. Abel Hermant, « les gens que vous tuez se portent... tout de même assez bien ». Quant à votre jugement sur la grammaire anglaise, il sent, comme vous diriez, le décisionnaire un peu hâtif, et je doute qu'il soit du goût des plus habiles.

Je verrais plutôt dans ce penchant un apanage de la race. Nous sommes des Celtes, et, comme tels, nous sommes raisonneurs en diable ; pourquoi ne pas dire « ergoteurs » ? Car, notez-le bien, le grand public s'intéresse médiocrement aux problèmes vitaux dont traite la linguistique ; il se réserve pour les moindres bagatelles analysées longuement dans le « Sottisier » des « Ne dites pas... mais dites ». Il fait de la casuistique grammaticale.

Je m'empresse d'ajouter que la subtilité n'y suffit pas toujours ; il y faut aussi de la finesse, dont le Français passe pour n'être pas dépourvu ; parfois aussi de la pénétration, s'il est vrai que « la science du langage soit la véritable science de l'âme».

Et nous raffolons aussi de l'étymologie, j'entends l'étymologie « à la Ménage », qui passe pour un jeu d'esprit où nous prenons plaisir comme au jeu des mots en croix.

Pour finir sur une jolie pensée d'André Thérive, « si la langue française a des amants, c'est évidemment qu'elle a des caprices. Il n'y a point de beauté à la fois aimable et raisonnable, et l'on ne s'intéresse tendrement qu'aux personnes qui ont leurs petits défauts ».

Ayant déjà plus d'une fois prononcé les mots de « grammairien », de « philologue » et de « linguiste », je vous dois une définition de ces termes, avant d'en venir aux anathèmes lancés contre la philologie par la tribu des « gens de lettres ».

Distinguons d'abord la linguistique, qui est la science du

langage, de la philologie, qui est l'étude et l'explication des textes. Nous y reviendrons plus loin.

La linguistique donc a pour objet le langage humain, c'est-à-dire l'ensemble des moyens dont nous nous servons pour communiquer avec nos semblables.

Cette étude elle-même repose sur l'étude de la grammaire. Faire la grammaire d'une langue, c'est constituer un inventaire du matériel (à savoir les sons, les significations, les mots) et des procédés d'expression (à savoir, les formes et les constructions) : la *phonétique* est l'étude des sons; la *sémantique* l'étude des sens ; la *lexicologie* l'étude des mots; la *morphologie* est l'étude des formes; et la *syntaxe* l'étude des constructions.

La grammaire peut être conçue comme un système de règles, comme un *compendium* théorique de la langue écrite : c'est la grammaire des écoliers, la grammaire dite *normative*. Si, d'autre part, on fait abstraction de toute préoccupation pédagogique, si l'on se contente de constater non pas des fautes, non pas du bon ou du mauvais français, mais des aspects multiples de la langue, on fait de la grammaire *descriptive*, on expose « l'usage linguistique d'un groupe d'hommes donné, à un moment donné, en un lieu donné » (1). Mais celui qui expliquera les faits actuels à la lumière du passé, qui remontera le cours de la langue en observant les changements subis, celui-là fera de la grammaire *historique*.

En d'autres termes, la grammaire des manuels dit que telle construction est française et l'autre non ; la grammaire descriptive dit qu'elles sont françaises l'une et l'autre, mais que l'une est du langage cultivé, l'autre du parler courant. La grammaire historique à son tour dit que l'une est ancienne, l'autre plus moderne et analogique (2).

Enfin, la grammaire *comparée* observe les rapports entre plusieurs langues issues d'un même type, et définit les familles de langues ; elle rapproche les langues et les reconstitue, se bornant ainsi à constater des faits et des correspondances, et à les expliquer par des restitutions hypothétiques ; enfin, la grammaire *générale* recherche à travers la diversité des langues, l'unité du langage ; ce qu'il peut y avoir de commun dans les moyens d'expression d'hommes qui disposent des mêmes organes pour traduire une même pensée. Elle dégage des faits les grandes lois physiologiques, psychologiques et sociales qui paraissent être communes à toutes les langues ou à des groupes de langues.

(1) J. Marouzeau, *La Linguistique*.
(2) D'après A. Meillet.

La linguistique, toutefois, telle que je viens de la décrire, ne saurait se suffire à elle-même. Elle doit faire appel aux autres sciences ; elle s'adresse à la physique, à la physiologie pour fonder l'étude des sons ; à la psychologie pour expliquer les procédés d'expression ; à la sociologie et à l'histoire pour suivre le développement des langues. Mais une science plus que les autres est l'auxiliaire de la linguistique. Elle lui est même si bien associée qu'on prend quelquefois l'une pour l'autre : c'est la philologie (1).

Le passé, qui échappe à l'observation directe, ouvre ses perspectives au linguiste, grâce à la connaissance des textes ; or, l'étude des textes est proprement l'objet de la philologie. Le linguiste fait son profit des enquêtes du philologue, dont la mission est de déchiffrer les manuscrits, d'interroger les textes gravés et les médailles, d'interpréter les chefs-d'œuvre de la littérature. Sur ce dernier domaine, le linguiste trouve à instituer d'intéressantes comparaisons entre la langue parlée, à évolution normale, mais souvent trop précipitée, et la langue écrite ou littéraire, de complexion artificielle, et dont l'action s'exerce dans un sens conservateur, à moins qu'elle vienne se retremper au parler du peuple en ce qu'il a d'expressif et de savoureux.

La linguistique, à l'école de la philologie, prend une conscience plus claire et plus étendue de soi-même ; son attention s'attache, d'une part, à la répartition géographique des formes ; et, d'autre part, à l'étude comparée des langues, par où elle se propose de faire reparaître jusqu'aux traces des dialectes primitifs. Elle laisse au second plan la question troublante de l'origine du langage, dont la solution ne saurait jamais être qu'une hypothèse indémontrable.

Maintenant que se trouvent délimités les divers cantons de la linguistique, de la grammaire et de la philologie, on distinguera facilement, je l'espère du moins, un grammairien d'un linguiste, un linguiste d'un philologue. On reconnaîtra que le domaine du linguiste recouvre bien le domaine du grammairien, mais qu'il le dépasse aussi sensiblement ; que, d'autre part, le philologue n'est pas nécessairement un linguiste, mais qu'un linguiste ne peut guère manquer d'être un philologue.

Or, le linguiste, en tant qu'il pratique la grammaire descriptive, ne se reconnaît d'autre droit que celui d'observer les faits, sans jamais les interpréter, ni leur imprimer nulle marque de son approbation ou de son blâme. Cette attitude scientifique lui

(1) J. Marouzeau, *La Linguistique.*

sera durement reprochée. Il les utilise seulement en vue d'établir et d'énoncer les lois du langage, auxquelles on lui reprochera aussi d'attribuer le caractère de fixité fatale des lois physiques ou naturelles.

De telles précisions étaient nécessaires pour l'intelligence de ce qui va suivre, où je ferai l'histoire du procès des gens de lettres et des critiques contre les philologues et les grammairiens. Émus de l'état anarchique de la langue qui se parle et s'écrit aujourd'hui, les gens de lettres ont proposé des remèdes au mal : nous les examinerons. Ils en ont cherché les auteurs responsables ; les grammairiens et les philologues leur ont servi de « tête de Turc » : nous les défendrons.

Les gens de lettres et les critiques forment une tribu irascible : « genus irritabile ». Leurs attaques sont violentes. Il leur arrive, dans la discussion, de perdre toute retenue. Ils oublient l'adage : *ira furor brevis...* ; ils oublient que c'est avoir déjà tort que de se mettre en colère. Et ils nous privent du plaisir que nous prendrions à être parfois d'accord avec eux.

A qui donc les gens de lettres s'en prennent-ils ?

D'après les définitions précédentes, il semble bien que les linguistes soient plus particulièrement visés ; sans doute aussi la catégorie des grammairiens qui traitent de la théorie du langage et de l'histoire de la langue. Les philologues, seuls atteints, paraissaient donc les seuls qui pussent se croire à l'abri des atteintes. Nous n'avons, pour nous en convaincre, qu'à évoquer quelques noms de philologues classiques ou modernes. Les philologues, en effet, ce sont les frères Croiset ; c'est Gaston Paris ; c'est Louis Havet ; c'est Joseph Bédier, les plus illustres représentants de l'érudition et de l'humanisme français contemporains.

On a, par une extension abusive de sens, chargé le philologue des crimes réels ou supposés du linguiste et de quelques grammairiens. Cela dit pour « rendre à César... », sans d'ailleurs vouloir y attacher plus d'importance qu'il ne convient.

Les philologues, puisque philologues y a, constituent, disent les gens de lettres, « une espèce de barbarie publique » (1). Ce sont « des meurtriers », ou encore « les plus meurtriers des assassins » (2) ; ce sont « des malfaiteurs publics » (3), « des cuistres » (4), qui est à leurs yeux la pire injure. On devrait, s'écrie l'un, commencer par emprisonner les philologues. Enfermons-les ! propose

(1) J. Boulenger et A. Thérive, *Les Soirées du Grammaire-Club.*
(2) A. Hermant, *Xavier, ou les Entretiens sur la grammaire.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*

un autre. Ajoutons que ces attaques deviennent tendancieuses ; on nous entraîne sur le terrain politique, en distinguant, d'une part, les gens de lettres, qui, de leur propre aveu, sont conservateurs, et les philologues, qui sont progressistes, et, comme tels, s'attirent encore des épithètes qui veulent être désobligeantes. On les baptise « démocrates et démagogues ».

Voilà bien de la véhémence ! Le célèbre peintre Degas n'avait pas un goût marqué pour la conversation des lettrés ; il disait un jour plaisamment : « Ces gens de lettres ! On ne peut en approcher sans attraper des taches d'encre (1) ! » Les gens de lettres, depuis lors, ont fait du chemin ; ils se sont mis « à la page », comme on dit, ou plutôt comme ils enragent qu'on le dise. Ce n'est plus des taches d'encre qu'on « attrape » à les fréquenter ; ce sont des taches de boue !

De quelle offense capitale les philologues ou les prétendus philologues se sont-ils donc rendus coupables au regard des gens de lettres ? C'est qu'ils sont des savants. On leur reproche leur attitude, qui est une attitude scientifique, en présence des phénomènes du langage ; on leur reproche de mettre sur le même plan tous ces phénomènes (car pour eux l'un vaut l'autre) et de procéder à leur examen avec la même impassibilité (2).

Et quand ils les ont une fois enregistrés, ils en induisent des lois de l'évolution du langage, qu'ils donnent comme nécessaires et fatales ; — du moins les gens de lettres en jugent ainsi. Nos philologues, en effet, « embrasseraient mystiquement l'idée des lois du langage ; elles auraient pour eux quelque chose de divin » (3). Et pourtant, ajoutent-ils, « ces lois ne sauraient être rigoureuses comme des lois physiques » (4).

Je suis, sur ce dernier point, parfaitement d'accord avec les gens de lettres, et je les prie de me citer un philologue (ou mieux un linguiste) d'aujourd'hui qui ait jamais imaginé de « prendre la philologie (ou la linguistique) pour une véritable biologie » (2) ; ou qui ait soutenu que les lois du langage eussent « la nécessité des lois naturelles » (5). Nous verrons plus loin que les gens de lettres retardent (6) ; que, de nos jours du moins, le fait de langage est unanimement reconnu comme fait social, et que la

(1) E. Hovelacque, *Quelques souvenirs sur Anatole France*, in : *Revue de France*, 1er avril 1925, p. 564.
(2) L'école linguistique de la fin du siècle dernier a pu préconiser cette méthode, qui a été rejetée par les « Idéalistes » de l'école moderne.
(3) *Les Soirées du Grammaire-Club*, p. 121.
(4) Abel Hermant, *Xavier, ou les Entretiens sur la grammaire française.*
(5) *Les Soirées du Grammaire-Club.*
(6) De tels reproches pouvaient, je le répète, être adressés naguère aux linguistes purement « positivistes » ; mais l'espèce en est éteinte.

linguistique elle-même constitue, pour tout le monde, un rameau de la sociologie. Il est donc permis de parler de lois du langage, comme on parle de lois sociologiques, auxquelles on se gardera d'attribuer je ne sais quelle force mystique ou quelle vertu divine. Après avoir blâmé les philologues de placer au même rang, indistinctement, tous les phénomènes de langage, jusqu'à ceux de l'arrière-boutique et du comptoir, les gens de lettres les représentent comme « les plus dangereux ennemis de la langue française » ; comme des « défaitistes » et des « naufrageurs » ; car, lorsqu'ils demeurent insensibles devant les multiples formes de la cacographie, leur indifférence est un encouragement. Ils « notent les progrès de la maladie avec une joie secrète ou même avouée » ; ils y prennent « un plaisir pervers » voisin du « sadisme ». Ils énumèrent avec curiosité et sympathie les pires monstruosités, constatent avec complaisance qu'elles envahiront peut-être notre français de demain » (1).

Les gens de lettres prennent soin de nous assurer qu'ils sont « gens de goût ». Comme tels, ils devraient avoir l'esprit de mesure ; et, s'ils sont des « artistes », comme ils nous l'affirment, ils doivent veiller à mettre leur art au service de la vérité.

Or, écoutez parler un de ces philologues et jugez de cette prétendue insensibilité. Il s'agit de la disparition regrettable des formes du passé simple et de l'imparfait du subjonctif... « Cette disparition, écrit-il, est une perte sérieuse. Où le dommage commence vraiment, c'est quand le verbe qui devait être à l'imparfait du subjonctif a sa date propre. On mesurera l'importance de la perte »... etc. (2). Et ailleurs : « Pourquoi cette décadence (du passé simple) ? Laideur phonétique ? Nullement. Comparez : *assîmes* à *cimes*. Le passé fait même joli effet dans certains vers : l'église où nous entrâmes... » etc.

Où voit-on ce « plaisir pervers » et cette « joie secrète » à « noter les progrès de la maladie » ?

De même, à propos de certaines formes de la langue du peuple : « *Pourquoi donc c'est i que vous partez* ? Cette forme, remarque le même philologue, est rigoureusement exclue de la langue écrite. — Une forme comme *je me suis-ti dérangé* ? classe son homme. — *Qui c'est qui frappe* ? est vulgaire. — *Ous qu'il est.* Il n'y a aucune possibilité d'accueillir ces réductions en langue écrite ».

Maintenant qu'on sait ce qu'il faut penser de la « neutralité

(1) *Les Soirées du Grammaire-Club.*
(2) Brunot, *La Pensée et la Langue*, p. 785.

défaitiste » des philologues, l'on serait tenté de reprendre une gentillesse des gens de lettres à leur égard :

« Que voulez-vous, ils ne sont pas forcément gens d'esprit » (1), et de la retourner aux gens de lettres.

J'ai dit plus haut que les gens de lettres avaient jugé bon de mêler la politique au débat, se taxant eux-mêmes de conservatisme et dénonçant la démagogie des philologues. Leur attitude, en l'occurrence, s'explique par deux raisons : une raison générale et une raison particulière. C'est que, disent-ils (en partant de la même erreur de fait), les philologues n'ont de sympathies que pour la langue du peuple qui serait, d'après eux, la seule instinctive, la seule vivante. De là leur parti pris de « réprouver partout le purisme, l'archaïsme, tout ce qui est artifice », tout ce qui heurte la bonne loi naturelle : c'est l'éternel débat de la valeur linguistique comparée des langues écrites et des langues parlées. Il faudra bien que nous y revenions. La raison particulière a pour origine la position prise par les gens de lettres et les philologues dans la question déjà bien vieille de la réforme de l'orthographe. Les gens de lettres, qui sont des esthètes, comme chacun sait, et professent une opinion très personnelle sur la beauté extérieure des mots, comme, sans doute, sur la couleur des lettres, ont élevé un rempart pour la défense de l'orthographe traditionnelle. Les philologues, peu sensibles à des arguments de cet ordre, préconisaient, non pas le phonétisme, à coup sûr, mais une sage réforme, attendue par tous les esprits modérés. Les gens de lettres s'élevèrent avec force contre ce dessein. Ecoutez-les : « Les savants réformistes... ne rougissaient point d'employer des arguments *électoraux* » : ils prétendaient simplifier l'orthographe à cette fin que les primaires l'apprissent plus facilement, — « comme si le but de l'éducation était de diminuer autant que possible l'effort » (2).

Je ne suppose pas que les réformistes eussent en vue les seuls « primaires ». Ils pensaient aussi apparemment aux futurs « gens de lettres », auxquels, sans prétendre supprimer leur effort, ils permettaient de se donner plus tôt et plus complètement à leur formation esthétique.

Voilà donc, sommairement instruit, le procès des gens de lettres contre les philologues. Et maintenant, j'ouvrirai mon dossier où figurent toutes les pièces du procès. Il nous renseignera sur l'état vrai de la langue ; il nous révélera le « français tel qu'on le parle », et tel qu'on l'écrit.

(1) *Le Français langue morte*, p. 204.
(2) *Les Soirées du Grammaire-Club*, p. 20.

II

Nous avons dénoncé et blâmé la grande colère des gens de lettres quand elle s'en prenait à une attitude, ou prétendue attitude des philologues.

Les gens de lettres sont en général mieux inspirés quand ils s'en tiennent à la critique de la langue d'aujourd'hui ; ils y apportent encore de l'aigreur et de l'exaspération ; mais leurs violences et leur acrimonie ne sont pas sans fondement. Ils insistent sur le caractère artificiel de la langue moderne ; c'est-à-dire, en définissant les termes, sur toutes les fioritures par lesquelles, à tous les degrés de l'échelle sociale, on s'ingénie à parer, à « truquer », à déguiser la langue commune et naturelle.

L'ennemi capital, c'est le pédantisme : pédantisme d'en bas, pédantisme d'en haut. Chacun a le pédantisme qu'il peut : l'un est pédant par vulgarisme conscient, qui est snobisme ; l'autre, par prétention, qui est fausse ignorance ou semi-culture.

Toutes les variétés du jargon se sont introduites dans notre écriture comme dans notre parler qu'elles envahissent, et embarrassent de leur étreinte.

Ces jargons, qu'il faut étudier de plus près, sont le jargon commercial ; le jargon savant ; le jargon parlementaire, administratif et juridique ; le jargon du journal ; le jargon du sport ; le jargon des anglomanes ; le jargon des esthètes ou jargon littéraire. Nous y constaterons, plus ou moins fortement accusées, les deux tendances que nous précisions tout à l'heure : pédanterie de la vulgarité ; pédanterie de la prétention.

De nos jours, la publicité règne en maîtresse ; elle s'affiche et s'étale sur les panneaux (c'est ce qu'en patois de Lille, par

un plaisant *palaquès*, on appelle des « panonceaux-réclame ») et jusque sur les murs de nos monuments historiques. Le soir, elle nous provoque et nous offusque avec ses lettres de feu ; elle s'impose à notre vue, sinon à notre attention. Et de retour au foyer, nous devons la subir encore quand elle vient brusquement, habilement, interrompre la diffusion d'un concert radiophonique. La voix de la réclame se fait insinuante, insidieuse, pour nous recommander la lampe dernier modèle : « Demandez-la, exigez-la de votre fournisseur. Demandez la lampe *Dario*, de la *Radio Technique* ».

Eh bien ! C'est dans le domaine de l'annonce commerciale que triomphe le jargon moderne.

Un recueil des plus intéressants à consulter, c'est la *Description des brevets d'invention depuis l'année 1791*. Elle comprend des milliers de mots nouveaux, imaginés par l'industrie et par le commerce pour désigner les innombrables inventions, éphémères ou durables, où se manifeste notre activité. Arsène Darmesteter, dans son *Traité de la création actuelle des mots nouveaux*, en a relevé un grand nombre qui datent d'environ 60 ans. Ce sont en général d'honnêtes mots composés, tels que *col-cravate*, *fauteuil-lit*, *toilette-commode*, — presque tous nés viables. Ceux qui n'ont pas survécu n'ont fait que suivre dans l'oubli les inventions mort-nées.

Mais depuis 60 ans, la publicité commerciale s'est perfectionnée, si l'on peut dire. Pour vous en fournir des preuves de première main, j'ai dépouillé à votre intention les annonces de nos journaux et les prospectus de nos commerçants. Voici quelques spécimens, classés d'après le mode de formation du jargon d'affiche et d'annonce : ce sont des dérivés et des composés.

Peu de chose à dire des dérivés, où les forgeurs de mots s'en tiennent au procédé traditionnel d'adjonction de suffixe. Il y a pourtant une mode pour les suffixes. Les suffixes les mieux « portés » à l'heure actuelle paraissent être le suffixe-*or*, qu'on relève dans *calor*, qui est une marque de fer à repasser ; dans *thermor*, qui est un radiateur électrique ; dans le radiateur *lillor* ; le suffixe *ol*, dans le *curazol*, qui est un remède (souverain naturellement) contre les maladies des pigeons ; dans d'autres remèdes encore comme le *jubol*, et son verbe *juboliser* : « Jubolisez-vous ! » ; le suffixe *ite*, dans l'*éternite*, sorte d'ardoise pour la couverture des maisons, avec son doublet « à l'anglaise » : l'*éverite* !

Quant aux composés, ils méritent une réprobation plus énergique.

Le néologisme commercial a parfois la prétention non seulement de définir, mais de décrire à lui seul le produit qu'il représente ; c'est le *fixefort*, le *ciraneuf* ; le *teintécire* ; le *fémoka*. Dans ce musée des horreurs pourront figurer le *boizaneuf*, le *çavaseul* et l'*oxébo* !

Un autre procédé de composition, c'est l'amalgame, soit qu'il s'agisse d'agglutination d'initiales, soit qu'il s'agisse d'amalgame proprement dit de deux mots fondus par le moyen d'une crase.

L'agglutination des initiales n'est pas très ancienne dans la langue ; l'Angleterre cependant avait acclimaté, sur ce modèle, le *Pi-an-o*, qui désigne la grande compagnie de navigation *Peninsular and Oriental*; la Russie tsariste, les Cadets (ou K. D), qui étaient, naguère, les constitutionnels-démocrates ; l'Italie la *Fiat*, autrement dit, en français : *fabrique italienne d'automobiles, à Turin*.

La guerre popularisa le procédé, qui a survécu. Voici le poste radiophonique *sicra* (où l'on doit lire : *Société indépendante de construction radioélectrique pour amateurs* ! (tant de choses en si peu de lettres, c'est merveilleux !) ; voici les accessoires de T. S. F. *cema*, ou : *Construction électromécanique d'Asnières* ; voici *pama*, qui est en même temps *pierre artificielle* et *marbre artificiel*.

L'amalgame proprement dit est depuis longtemps représenté par le *lincrusta*, c'est-à-dire le *linoléum incrusté*. J'en ai cueilli pour vous des exemples plus récents, et plus savants (si j'ose dire), tels que le récepteur de T. S. F. *hervor*, résultat de la singulière alliance des constructeurs, ou des vendeurs, MM. *Herbilot* et *Worms* ; tels surtout que l'*apollonox*, qui réclame un commentaire ; vous apprendrez donc que le couteau *apollo* n'est pas inoxydable, tandis que le couteau *apollonox* est un *apollo non oxydable*.

Après cela, comme on dit, il faudrait tirer l'échelle. Mais nous allons de plus fort en plus fort, car l'ingéniosité barbare des philologues de l'affiche et de l'annonce a des ressources infinies. Vous vous rappelez l'innocente plaisanterie sur le *microbe* auquel on opposait le *crobe* entier. Nous lui sommes, hélas ! redevables du balai *anti-crobe*. Avez-vous mesuré les conséquences de notre manie des emprunts savants à la langue grecque ? André Thérive nous révèle, dans cette série, l'existence d'un appareil nommé le *taxigaz*, sur le modèle de *taximètre*, dont l'élément *taxi* éveillait, dans l'esprit de l'industriel, une idée de compteur.

La *moto-pompe*, l'*auto-brasseur*, l'*école-auto*, le *calor-car*, sont autant de créations arbitraires, où les éléments composants sont accolés au hasard, sans aucun souci (et pour cause) des règles qui régissent la composition des mots dans notre langue : voilà l'œuvre des spécialistes de la publicité.

Pour parer à la « crise de charabia ridicule » que traverse le jargon commercial, il conviendrait, comme on l'a judicieusement suggéré, d'instituer une commission à laquelle seraient soumises les demandes de brevets d'invention, et qui serait chargée, avant la délivrance du brevet, de réviser les appellations proposées.

Et maintenant, qui dira les méfaits de la langue savante, ou du jargon savant ? Il sévit dans toutes les sciences. En médecine, il est traditionnel ; mais peut-être l'art de soigner, sinon de guérir, doit-il avoir recours à l'appareil des vocables mystérieux, qui en imposent au patient, à moins qu'ils dissimulent à ses yeux le caractère vrai du mal dont il souffre. Ce n'est pas d'hier que le rhume de cerveau est un *coryza*, le mal de tête une *céphalalgie* : c'est au grec que se sont adressés les *Diafoirus* de tous les temps pour désigner ou dissimuler nos misères.

Boulenger et Thérive, dans leurs *Soirées du Grammaire-Club*, nous rappellent qu'Ambroise Paré baptisait déjà la jaunisse d' « ictéricie ». Et, de nos jours, un livre sur les devoirs du médecin, c'est un essai de « déontologie médicale ». Le professeur Richet, parlant de la fièvre, ajoute : « C'est, si l'on veut un mot grec simple (1) et expressif, l'*hyperthermie* ! »

Les effets de radiation sur les éléments celluloïdes du cancer s'appellent *radiothérapiques* ou *rœntgenthérapiques*, suivant qu'on a utilisé l'émanation du radium ou les rayons X (2).

Chaque maladie nouvelle exige un mot nouveau, je n'en disconviens pas, mais j'estime notre langue assez riche pour nous le procurer, sans que nous devions forcer son génie et lui imposer de telles créations monstrueuses.

Considérez, d'ailleurs, que non seulement toutes les sciences, mais tous les arts, tous les métiers, les milieux administratifs et parlementaires, les salles de rédaction possèdent leur vocabulaire technique qui ne le cède pas en solennité prétentieuse à celui des médecins. Et c'est ainsi qu'au sein de notre langue commune, s'établit une langue « noble », dont les éléments hétérogènes passent des « parlotes » académiques jusque dans les revues

(1) *Soirées du Grammaire-Club*, p. 79.
(2) A. Thérive, *Querelles*, p. 53 et suiv.

spéciales, puis des revues aux journaux et pénètrent par là dans le grand courant de la langue. Il semble que l'élégance vraie, faite de simplicité et de clarté, ne nous satisfasse plus, et que nous y préférions la fausse élégance, le pédantisme endimanché qui se plaît aux périphrases, aux abstractions substantivées, aux épithètes accumulées, aux verbes substituts de locutions verbales, bref, au galimatias pompeux. La langue s'alourdit et s'empâte. Elle perd la netteté de contours, la pureté de lignes qui naguère lui assurait la prééminence.

Le jargon administratif et parlementaire, qui est aussi le jargon de la basse presse, a répandu les vocables superflus ou pédantesques : les « desiderata », les « conceptions », les « suggestions », les « répercussions » et les « directives ». Maintes locutions verbales ont été reformées ou déformées en vue d'en renforcer le sens ; d'autres ont été créées de toutes pièces. On parle d'« intensifier la propagande », de « solutionner un problème », de « minimiser les risques d'erreur ». Mieux encore : « programmer », c'est mettre au programme ; « circonstancier avec atténuation », c'est accorder des circonstances atténuantes. L'emploi des épithètes ne connaît plus ni borne ni mesure. On abuse de l'épithète de nature, de l'épithète fatale. Le contrôle est nécessairement un « contrôle sérieux » ; l'impatience est toujours « légitime » ; on sollicite une « large indulgence » ; on prend « une claire vue », si ce n'est pas « une claire vision » de la réalité. Les adjectifs « en chapelet », comme dit Thérive(1), sont accolés au substantif sans coordination, et, chose plus grave, alors qu'ils n'ont pas la même extension (2). C'est, par exemple, le *rapprochement universitaire féminin français* ; ou encore le *mouvement industriel chimique allemand*. Le participe remplace une proposition relative : « le chien flaira la sente traversant le bois », pour : « la sente qui traverse le bois » (3). Un démonstratif est suivi du participe qui le complète : « Les poissons reçus aujourd'hui sont plus frais que *ceux arrivés hier* ». Les abstractions se sont multipliées. Dans un grand journal du soir, pourtant difficile sur ce chapitre, on a pu lire que « le ministre avait été renversé (c'était en 1922) à cause du principe de l'inflexibilité de maintien de la lettre du traité de Versailles ». C'est, comme le remarque Thérive (4), le langage de tout un groupe de critiques

(1) A. Thérive, *Querelles*, p. 50.
(2) Dans un ordre d'idées analogue, j'ai lu jadis une affiche de ménagerie qui faisait appel aux « amateurs d'émotions et d'histoire naturelle ».
(3) A. Thérive, *Le Français langue morte*, p. 110.
(4) *Ibid.*, p. 102.

d'art pour expliquer la peinture intellectuelle, style semi-administratif, semi-artiste, qu'on a plaisamment appelé un style de « commis au rayon de la nouveauté ».

Et puisque nous en sommes à parler des journaux, ne les quittons pas sans y relever encore deux perles rares, qui sont d'hier ; voici l'une : « Beaucoup s'étonneront de la tardiveté de ce témoignage, qui vient combler la carence des charges contre le tailleur ». Et voici l'autre : « On sait quelle attention ce chef d'administration n'a cessé d'apporter, avec ses collaborateurs, pour moderniser ses services et les mettre à la page des nécessités pratiques. »

Le *Collège libre des Sciences Sociales* annonce l'ouverture d'une école de journalisme, où l'on étudiera, notamment, « si l'information peut être impartiale ». Il serait à désirer qu'on y étudiât en outre si elle peut être rédigée en français.

Une des tares de la langue moderne (celle des journaux, celle du parlement, celle de l'administration) c'est l'abus de la périphrase. Quand nous lisons, dans le rapport d'un gouverneur de colonie, qu'« il y a une période de pluviométrie insuffisante », nous sommes tentés de lui rappeler le conseil que donne La Bruyère aux écrivains, de dire *il pleut*, quand la pluie tombe (1). En style administratif, on ne dit pas : « La peine a été suspendue », on dit : « La peine a fait l'objet d'une mesure de suspension » ; on ne dit pas : « proposer le classement des incorporés selon leur santé » ; on dit : « proposer pour les incorporés un classement par catégories d'après le coefficient de leur robusticité réelle » ; de même, en style parlementaire, on ne dit pas : « J'insiste pour que le Parlement maintienne la taxe de luxe » ; on dit : « J'insiste beaucoup pour que le Parlement prenne en considération les désidérata que je formule, et qui tendent au maintien de l'état de choses actuel en ce qui concerne la taxe de luxe » (2).

Considérées dans l'ensemble, ces façons de parler et d'écrire sont entachées d'affectation et de pédantisme ; on a dit très justement que l'usage des mots savants et des tournures artificielles, beaucoup plutôt que l'usage populaire, était l'ennemi du français. Ce pédantisme s'explique par un désir absurde et scolaire de paraître distingué, — ce qui est le propre de l'ignorant ou du demi-savant. Quand on dit : « Ce *qu'il* importe dans ce pays... », pour dire : « Ce *qui* importe », c'est par crainte de mal parler, puisque la tendance naturelle et populaire serait au contraire de

(1) A. Thérive, *Querelles de langage*, p. 34.
(2) *Ibid.*, p. 119 ; et *passim*.

contracter « qu'il » en « qui ». La réaction de l'orthographe sur la prononciation procède du même état d'esprit ; elle nous fait dire : « Brucselles » pour « Bruselles » (Bruxelles) ; « Aucserre » pour « Auserre» (Auxerre) ; elle fait sonnerles finales ou certaines consonnes médiales, depuis longtemps amuies par tradition ; comme dans : « but », pour « bu », « cerf », pour « cer », « leg », pour « lé », « présomption », pour « présomtion » ; « rédemption », pour « rédemtion ». A cette affectation de la demi-science, nous devons encore la manie de ne plus décliner l'article et de dire : « l'auteur de Le Coupable » ; ou, pour prendre nos exemples dans la région : « Je suis né à *Le Portel* » ; « je suis né à *Le Quesnoy* », pour : « Je suis né *au Portel*, *au Quesnoy* ».

La langue des lettrés, des écrivains, des « moins de trente ans », se complaît dans un pareil pédantisme. Nous avons déjà parlé de ce « sabir » d'origine germanique, qui, dans sa forme pseudo-française (1), est cher aux jeunes critiques d'art.

A ce style « esthète », qui fleurissait il y a quarante ans, et qui s'est maintenu dans les parlotes du quartier Montparnasse, nous devons quelques « modernismes » malencontreux : des substantifs comme « emprise » ; des verbes comme « clamer », « s'alanguir », « s'avérer », des adjectifs comme « esseulé », « désuet », « vespéral », « impollu ».

La seule originalité du style paraît être sa contexture anglicisante. Considérez, d'ailleurs, quelle a été l'influence, depuis trente ans, du goût anglais et des mœurs anglaises : c'est l'invasion intellectuelle et linguistique.

Le snobisme d'ailleurs a contribué à perpétuer chez nous l'anglomanie. L'anglomanie dont nous souffrons n'est pas non plus une nouveauté. Le XVIIIe siècle l'a connu ; mais la langue avait su éviter le danger qui la menace aujourd'hui. Elle s'était assimilé la plupart des mots anglais introduits anciennement (2). C'est ainsi que Destouches écrivait « redingote » et non « riding-coat » ; Saint-Simon écrivait « comité », non « committee »; Voltaire écrivait « ponche », et non « punch ». Nos snobs du XXe siècle conservent scrupuleusement aux anglicismes récents leur allure étrangère ; ils disent : « square », « clown », « football », « rallye paper », « garden party ». Quant à « wagon », il est propre à notre province, qui maintient le « w » germanique : c'est une marque de « parler régional ». L'anglomanie altère, comme il fallait s'y attendre, l'ordre des mots du discours. On conduit les « sportsmen »

(1) *Soirées du Grammaire-Club*, p. 192.
(2) *Ibid.*, p. 87 et suiv.

dans un char à bancs qui s'appelle le « Bastill'car ». Et les journaux de Lille nous recommandent « Rapid'agence», « Central' agence », « Modern'école », où l'apostrophe donne à l'ensemble un tour vraiment britannique, cher à l'œil des snobs, et qui « fait riche ».

Le jargon des sports, lui aussi, est infecté d'anglomanie. Nous avions déjà le « jockey », le « turf » et les « performances», aux courses de chevaux ; mais c'est là de l'histoire ancienne. Le grand public des « populaires » s'enflamme, de notre temps, aux « meetings » de « football », de « boxe » et d' « aviron ». Le « tennis », et quelques autres (golf, water-polo) sont des sports de choix, à tendances aristocratiques, qui étaient fort à la mode en France au XVIe siècle et que les Anglais nous ont empruntés (1).

L'organisateur d'une réunion, ou le chef d'une « écurie » (qui n'est plus l'écurie des chevaux, mais celle des « poulains », c'est-à-dire des futurs champions) s'appelle un « manager » (2) ; mais je soupçonne qu'on prononce « managé », car je viens de lire qu'un certain « Marcot » veut « tâter à son tour du *Managérat* ». Mes témoignages sont empruntés à un journal de Paris, au titre bien français : « Match», numéro du 5 juin 1928. On m'y apprend que les « supporters » ou « supporteurs » accompagnent dans tous ses déplacements « l'équipe chère à leur cœur, la soutiennent sur les *grounds* et portent les *as* sur leurs épaules ».

En jargon de « foot-ball », un « but » est un « goal » ; un « gardien de but » est un « goal keeper ». Les expressions typiques sont d'ailleurs le plus souvent francisées, ce qui s'explique par le caractère populaire du jeu, et c'est tout profit pour la langue, qui les incorpore et peut s'enrichir de ces gains. C'est ainsi qu'un des joueurs « shoote » mollement au lieu de « centrer », et que les Argentins « dribblent », feintent et « shootent » avec une merveilleuse aisance.

Les « performances pugilistiques » ont leurs amateurs passionnés, qui pratiquent aussi une langue spéciale. On examine, dans ce qui suit, les chances respectives des champions : « Le premier, lors d'une réunion précédente, ne put placer son *coup dur* et l'adversaire *marqua des points*. Mais le second ne paraît pas avoir le *punch* nécessaire pour finir son homme ». Le « punch », c'est le « coup de poing ».

Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont mises.

Les anglicismes triomphent au tennis et pourtant, sous le

(1) Voir Dallington, *The view of Fraunce*. Londres, 1604.
(2) Prononcé : « Manidjeur ».

nom de lawn-tennis, ce n'est autre chose que notre ancien jeu de paume, retour d'Angleterre. Le même « organe sportif » nous rapporte quelques épisodes « sensationnels » de la finale du « double messieurs » et du « double mixte ». Dans cette dernière, « Cochet et sa gracieuse partenaire (cela, c'est du français) prirent la seconde et la troisième manche par le même *score* de 6-3 qui leur avait coûté la première ».

Vous apprendrez enfin non sans intérêt, si vous êtes fervents de l'aviron, qu' « en *skiffs seniors*, un *sculler* du nom de Saurin s'est montré le meilleur » ; et que « la tenue des débutants qui couraient en *outrigger* a été remarquable ».

Tous ces emplois sont pernicieux. Les « sportifs » les répandent ; la mode s'en empare, et les snobs font chorus, qui ont pour office d'exagérer les engouements de la mode.

Avant de conclure, si nous jetons un coup d'œil en arrière, nous sommes choqués par la prétention, l'artifice, le pédantisme régnant, par le chaos de la langue d'aujourd'hui ; et nous sommes effrayés, pour parler jargon à notre tour, par la« rapidité de son évolution ». De bons esprits en ont conclu qu'il importait de réformer l'usage en réfrénant cette évolution. Ils sont tombés, comme on pouvait le craindre, dans l'excès du purisme archaïsant, qui est un autre artifice ; mal nécessaire, dit-on, mais non moins intolérable.

Si l'on n'écrit pas, — ce qu'à Dieu ne plaise ! comme certains parlementaires ou certains journalistes, serait-ce donc pour écrire comme jadis Brunetière ou Faguet, comme aujourd'hui M. Abel Hermant ? Le... « style Louis XIII » de M. Abel Hermant a été joliment pastiché dans les *Soirées du Grammaire-Club*, où il figure le personnage du Président.

« Une orthographe phonétique, lui fait-on dire, est *du tout* impossible ; chacun aurait la sienne ; c'est-à-dire qu'il n'y en aurait point, *dont je ne doute pas* que nos contemporains ne fussent fort contents » (1). Et encore : « Le beau style *souciait* peu MM. de Port-Royal ». Ou, plus loin : « Nous encourrons le reproche d'écrire le français comme une langue morte, *que je consens qui est* en partie justifié. Mais l'état où l'on voit notre langue ne permet point d'*échapper* cette querelle » (2).

Je ne dis pas que ce soit du « pur Hermant » ; c'est plutôt du « super-Hermant ». En tout cas, on voit la tendance. Il nous est permis sans doute de prendre un plaisir de dilettante à ces

(1) *Soirées du Grammaire-Club*, p. 12.
(2) *Ibid.*, p. 110.

« curiosités », mais vous reconnaîtrez qu'elles nous ramènent au style du sonnet d'Oronte :

Et ce n'est point ainsi que parle la nature.

M. Abel Hermant et ceux de son école possèdent à fond les ressources de la langue qu'ils écrivent. Cette langue, toutefois, a le défaut de la jument de Roland : c'est le français langue morte. Or, on peut soutenir avec Thérive, que la langue écrite doit être en retard sur la langue de la conversation même soignée (Michel Bréal n'a-t-il pas dit que « ce qui marque la santé d'une langue, c'est qu'elle s'éloigne lentement de ses origines ») (1), mais je ne consens pas que le retard atteigne près de trois siècles ; et je conteste que la langue littéraire puisse être conçue comme une langue morte, s'il est vrai que, sur un rythme plus lent sans doute que la langue parlée, elle évolue cependant aussi, et gagne à se retremper périodiquement aux sources vives du parler populaire (2).

A croire nos auteurs, « tous les philologues souhaitent de voir le français évoluer avec rapidité. Semblables aux médecins curieux des progrès d'une maladie, ils la favoriseraient volontiers au lieu de l'arrêter » (3). Je demande, non pas où nos hypercritiques vont puiser leur esprit ; je demande où ils vont puiser leur documentation. Ces philologues s'accordant à favoriser les maladies du langage, ce n'est que le produit d'une fantaisie intempérante. Ils ajoutent : « Si nous voulons sauver le français... empêchons la langue écrite littéraire de changer, d'évoluer ; fixons-la, tuons-la s'il le faut » (4). C'est toujours la théorie du « français langue morte », sur laquelle nous nous sommes expliqués. Ces messieurs qui, non sans quelque raison, je le reconnais, qualifient de « bas français » la langue moderne dont j'ai dressé le bilan, ne s'aperçoivent-ils pas que leur projet de fixer la langue littéraire nous conduirait à une variété beaucoup plus déplorable de « bas français ». Notre... moyen âge moderne connaîtrait le « bas-français », comme le moyen âge d'autrefois a connu le « bas-latin » !

Je suis, d'ailleurs, avec eux pour reconnaître que l'écrivain peut et doit jouer à l'égard de la langue un rôle conservateur, et

(1) In : *Soirées du Grammaire-Club*, p. 117.

(2) C'est ce que dit un des interlocuteurs des *Soirées du Grammaire-Club* (p. 228), quand il conseille de « retremper... à leur source primitive celles des images verbales qui ne sont pas encore usées ».

(3) *Soirées du Grammaire-Club*, p. 102.

(4) *Ibid.*, p. 13.

je lui reconnais parfaitement le droit de s'opposer selon ses moyens à l'expansion des nouveautés trop choquantes et d'agir de tout le poids de son influence sur le despotisme de l'usage ; mais je les approuve moins quand ils exposent leurs raisons d'être réactionnaires en matière de langage : « Pourquoi, disent-ils, désirer que le langage s'éloigne de ces moments d'excellence qu'il a connus » (1) ? L'excellence ne réside pas seulement dans le passé. Les écrivains, s'ils pratiquent une langue également éloignée de tous les artifices, ceux d'en haut comme ceux d'en bas, et s'ils ne perdent pas le contact avec la réalité, peuvent nous préparer d'autres moments d'excellence pour l'avenir.

J'ai confiance dans le goût des écrivains, ou de certains écrivains, à l'esprit largement moderne. Mais j'ai moins de confiance dans les édits promulgués et les exclusives prononcées par les auteurs des « Sottisiers ». M. Bourciez, dans sa Préface aux : *Ne dites pas... mais dites* d'Etienne Le Gall, ne peut se défendre de reprocher à l'auteur la rigidité de son orthodoxie grammaticale. Il n'est pas, en effet, d'un intérêt pressant de savoir si nous devons faire « amulette » du masculin, si nous devons dire : « en voilà bien d'*un* » ou « en voilà bien d'*une* ». Ce sont là des subtilités, de vaines chicanes sur des solécismes qui ne mettent pas la langue en péril. Et j'augure mal aussi de ce « *Conseil d'écrivains et de philologues* à qui le ministre soumettrait les mots nouveaux » (2). Tout au plus sera-t-il recommandable de vérifier avant qu'ils soient adoptés, les mots désignant une invention.

On tresse des couronnes à M. Reinach, grâce à l'initiative duquel le « taximètre » est passé dans l'usage, en échange d'un fâcheux « taxamètre » qui menaçait de se répandre. Mais ni l'influence de M. Reinach, ni celle de toute l'Académie conjurée n'auront le pouvoir de barrer la route aux néologismes sortis on ne sait quand, on ne sait comment, du vrai fonds populaire. Tout ce que pourrait se permettre la commission, c'est, à l'image de l'Académie, d'entériner l'usage et de réserver aux mots « sur le retour » leur place dans la nécropole du Dictionnaire.

Je ne vois pas non plus ce que nous pouvons attendre de la Grammaire que l'Académie nous promet, et qui sera fatalement calquée sur le modèle de toutes les autres. Tant que nous ne posséderons pas la grammaire rationnelle, où l'on aura mis

(1) *Soirées du Grammaire-Club*, p. 102.
(2) *Querelles de langage*, p. 136.

d'accord le langage avec la pensée, toutes les grammaires se vaudront. Et je ne vois encore qu'un bon remède à la cacographie ; c'est, pour les maîtres, d'enseigner ; et, pour les élèves, d'apprendre, dans la grammaire qui leur plaira, l'art de parler et d'écrire correctement. Si j'énonce une vérité aussi naïve, c'est que les uns et les autres paraissent négliger de le faire, et que mon office est bien un peu de le rappeler ici.

Délaissant, à présent, le domaine de la pédagogie, où l'on voudra bien observer que j'abonde dans le sens des écrivains et des critiques, je tâcherai de résumer clairement et succinctement la thèse des philologues, ou plutôt des linguistes.

La langue, phénomène social, participe de tous les phénomènes sociaux par sa complexité. Il n'y a pas de langue-type, comme on prétend nous le faire accroire, un « canon » linguistique hors duquel il n'est pas de salut. Il y a une langue commune ; ce que les Grecs apelaient la κοινή ; ce qui n'est pas la même chose.

Et cette langue commune, de quoi donc est-elle faite ? Oh ! d'éléments, en vérité, fort disparates, mais dont l'ensemble constitue un tout grâce à quoi l'on se comprend, ou l'on a l'illusion de se comprendre.

Car c'est toujours, pour moi, un sujet d'étonnement que deux êtres de rang social différent puissent converser, discuter, se comprendre, ou paraître se comprendre, alors qu'en fait, quoique parlant la même langue, ils ne parlent pas, si j'ose dire, le même « patois ».

Ces éléments, dont la langue commune est faite, c'est, en effet, ce que j'appellerai des patois : des patois sociaux. On s'est demandé longtemps quelle était l' « unité » linguistique irréductible. Certains l'ont vue dans la commune, héritière de l'ancienne paroisse ; d'autres dans la famille. Les sceptiques l'ont cherchée dans l'individu ; je dirais plutôt dans les catégories d'individus.

Comment s'acquiert donc notre bagage de mots, de locutions, de tournures ? Comment s'accroît-il ; comment s'en expliquent les modifications, les refontes, les combinaisons ultérieures ?

La première empreinte est la plus forte de toutes, et, de toutes, la plus persistante. Nos premières acquisitions constituent le fonds permanent auquel nous ne cesserons d'emprunter dans le cours de notre existence. Or, comme ce fonds primitif varie d'un individu à l'autre, bien qu'encore une fois nous parlions tous la même langue, notre patois propre présentera ses idiosyncrasies de lexique et de syntaxe. Combien de formes, combien de tours de phrase, entendus dès le berceau, retenus dès

l'âge le plus tendre, répétés inconsciemment, résonnent encore à l'oreille de l'adolescent ! et celui-ci s'apercevra très tard, si seulement il s'en aperçoit, que de telles façons de dire lui sont personnelles ; que, propres à son « patois », elles sont ignorées du voisin, dont le « patois » s'émaille de certaines autres qu'il ignorait lui-même. A cette couche fondamentale se superposent les premières lectures. Suivant les tendances de chacun, elles porteront plutôt sur des ouvrages d'imagination ou plutôt sur des ouvrages de caractère scientifique ou pratique. Il en résultera une propension marquée soit pour le vocabulaire poétique ou fantaisiste, soit pour le vocabulaire technique. Ces tendances se préciseront par la suite à la faveur des relations, — relations de plaisir, ou relations d'affaires. Elles s'accuseront davantage encore sous l'influence du mécanisme complexe des associations d'idées ou d'images : « Dis-moi comment tu associes, et je te dirai qui tu es. » L'esprit léger, l'esprit futile, l'esprit superficiel a du penchant pour les associations de hasard, purement formelles : c'est « l'honnête homme » du XVII[e] siècle ; c'est le « mondain », capable de prendre la parole sur tous les sujets avec une égale compétence apparente, avec une égale assurance ; avec une égale séduction, sans doute, mais un égal mépris des précisions nécessaires. L'esprit réfléchi, pondéré, solide, préférera les associations foncières et d'ordre rationnel. C'est l'homme de science, qui parle par syllogismes ; qui s'en tient à la propriété des expressions : c'est le spécialiste ; c'est aussi le pédant, avec lequel, selon le mot de Pascal, on risque d'être « pris pour une proposition ».

Mettez en présence ce mondain et ce spécialiste, et faites des vœux pour qu'ils se comprennent !

Ces particularités individuelles semblent nous permettre, en remontant la série, de dégager une variété nouvelle d'unité linguistique, qui ne sera ni l'unité « individu », ni l'unité « famille », ni l'unité « commune », ni, à plus forte raison, l'unité « dialecte », mais l'unité sociale, celle qui est faite des intérêts de profession ou de métier, et qui n'est que l'aboutissant de toutes les tendances de l'individu et de la famille, des influences du milieu physique ou intellectuel, du hasard des lectures et des relations privées, du jeu subtil de l'association des idées ou des images. L'identité de métier, l'identité d'occupations et de préoccupations crée l'identité d'intérêts, de goûts, de manières, de langue enfin. L'empreinte sociale détermine l'empreinte linguistique.

De même que chaque profession entraîne ses tares physiques ou morales, ses tics et ses manies, qui sont comme la marque

du professionnel, de même, à chaque « région » sociale correspond un « parler » de nature particulière et bien caractéristique. Et ce parler n'est pas uniquement fait d'un jargon ou d'un argot spécial, d'une sorte de langue à secret dont les termes seraient compréhensibles aux seuls initiés. De tels termes s'y rencontrent sans doute ; la trame du discours n'en est pourtant pas infectée ; elle demeure essentiellement française, d'un français courant ; mais, pour tout dire, d'un français dont les tendances, dont les tours, dont les métaphores, dont la teneur varient suivant le métier ou la profession, suivant le rang social de celui qui s'en sert. Or la langue commune, celle qui est instrument d'échange, emprunte perpétuellement ses vocables et ses tournures à l'un ou l'autre de ces patois sociaux ; et il s'établit, de la κοινή aux patois, une sorte de compromis. L'essentiel, c'est que l'équilibre se maintienne entre la langue type et les patois sociaux. Cet équilibre assure la santé de la langue. Il est arrivé cependant que la balance penchât, c'est-à-dire que la langue subît trop sensiblement la pression de certains patois sociaux, ceux d'en dessus ou ceux d'en dessous. Dans ce dernier cas, la langue s'encanaille ; elle atteint alors, d'ailleurs, son plus complet, sinon son plus parfait développement. Les évolutions se précipitent, et le matériel linguistique s'use vite. Dans le premier cas, la langue s'épure, l'horizon se rétrécit ; les évolutions se font plus lentes. La forme est plus correcte, elle est plus étriquée aussi. La rançon, dans un cas, c'est le burlesque et toutes ses variétés vulgaires ; dans l'autre, c'est le purisme et toutes ses variétés précieuses.

A mi-chemin entre ces deux excès, il y a place pour la bonne langue, j'entends pour la bonne langue écrite, aussi bien que pour la bonne langue parlée.

Mais si l'on met en parallèle l'influence des parlers d'en haut et des parlers d'en bas, à supposer que nous dussions choisir, notre choix serait vite fait, et se porterait en faveur des parlers populaires. C'est eux, à toutes les époques de déliquescence linguistique, qui ont régénéré l'idiome. La foule anonyme, ou ce que j'appellerai M. Tout-le-Monde, est un merveilleux créateur d'images, un artisan supérieur dans l'art de forger un néologisme.

Les métaphores sont, en vérité, la trame dont est tissé notre langage. Elles ont, à leur naissance, une fraîcheur évocatrice qui plaît à l'oreille et satisfait l'esprit. Elles se flétrissent sans doute à l'usage ; mais quand une fois elles se sont dépouillées de leur force concrète, elles font place à d'autres, douées de la même

jeunesse, et dont la recrue incessante est pour la langue une garantie de perpétuel renouvellement. Or il est à remarquer que, de toutes ces figures, les plus saines, les plus riches de sève et les plus résistantes à l'épreuve sont sorties du fonds populaire.

Anatole France, nous apprend-on, trouvait moins de saveur à la conversation des riches qu'à celle des humbles : il aimait en eux l'instinct, la naïveté, le tour de langage imagé et savoureux qu'aucune demi-culture n'avait abolis. On ne saurait mieux dire, et ce n'est pas seulement par ses « tours imagés », c'est par son vocabulaire que le peuple est vraiment créateur et a contribué dans le cours des siècles à l'enrichissement de la langue.

Ces mots et ces tournures s'imposent, il est vrai, par deux voies, dont l'une est la plus lente. La langue se cherche, s'efforce de réaliser ses tendances profondes, par une succession d'essais sans résultat. La forme de lexique ou de syntaxe qui n'est que l'aboutissement de tous ces efforts se trouve installée un beau jour dans la langue, sans heurts, sans discussions, sans conteste.

L'autre voie est plus rapide : c'est la voie populaire. L'expression entre en maîtresse dans le courant de la langue, poussée par je ne sais quelle force invincible : par l'influence d'un fait historique ; par la pression ou l'ascendant d'un seul individu sur un groupe linguistique, et du groupe sur les groupes voisins. Telles images expressives répondent à une idée du moment, sont des réussites heureuses : et le néologisme est né.

Les puristes se hâtent parfois à l'excès de condamner un mot nouveau ; de proclamer qu'il ne s'impose pas, et fait double emploi avec le mot qu'il menace de détrôner ; que « solutionner », par exemple, n'exprime rien de plus que « résoudre » ; « émotionner », rien de plus qu' « émouvoir » et que la « salle de danse » ou le « bal » suffisait, sans emprunter le « dancing » à la langue anglaise, qui, d'ailleurs, ne le connaît pas. Assurément, en toute logique et en toute raison, il est juste de parler ainsi, et nous en avons, au début, félicité les pédagogues. Mais, en matière de langue, comme en matière d'amour, ce n'est pas la raison qui règle. Si le mot nouveau n'exprime rien de plus que le mot ancien, il dispose d'un pouvoir évocateur ; comme un son fondamental, en musique, s'accompagne d'harmoniques, il s'accompagne aussi d'images et d'associations d'idées, qui lui donnent sa réelle personnalité et qui en expliquent l'éclosion, sans d'ailleurs, la justifier toujours. Et, je le repète, les néologismes d'origine populaire répondent le mieux à toutes les conditions requises pour qu'un mot naisse viable.

Il est donc juste de considérer comme nuisibles à la santé de la langue, non pas les influences d'en bas, mais, si j'ose dire, les influences d'entre deux, à savoir la fausse science et la demi-culture prétentieuse, sans oublier certaines influences d'en haut, telles que le snobisme, qui est une autre variété, non moins haïssable, de la prétention.

Il me reste à peine le temps voulu pour répondre à une dernière question portant sur le sujet même de ce cours. La grammaire étudie les sons ; elle étudie les formes ; elle étudie la syntaxe, dans l'ordre que je viens de dire. Pourquoi ne pas avoir suivi l'ordre traditionnel ?

Si l'on s'est désintéressé longtemps des questions de syntaxe, c'est pour une raison de principe. On partait en effet de ce faux postulat, déjà examiné plus haut, que la science du langage pouvait, par la fixité de ses lois et l'inconscience de ses évolutions, être assimilée aux sciences physiques. Et cette fixité des lois n'étant nulle part plus apparente que dans les lois qui régissent la transformation des sons, autrement dit dans les lois phonétiques, on s'en tenait aux recherches portant sur la phonétique.

La syntaxe intéressait peu, parce qu'elle ne se laissait pas facilement ramener à cette idée générale, et qu'on ne pouvait soutenir, sur ce domaine, la thèse de l'inconscience : de nos jours elle est abandonnée. On a fini par comprendre que la langue est une création de l'homme, l'expression de ses pensées permanentes et de ses sentiments, et que c'est là, non ailleurs, qu'il faut chercher les raisons de l'évolution, de l'altération des langues.

La phonétique, où d'ailleurs les études avaient été poussées à fond, passa donc au second plan des préoccupations, et l'on aborda l'étude d'un autre domaine, jusqu'alors presque inexploré, le domaine de la syntaxe, comme science des formes d'expression de la pensée.

Or, on avait toujours admis que la phrase, expression de la pensée, avait été combinée par ceux qui parlent au moyen de mots isolés : c'est le mot qui aurait existé à l'origine. Nous savons aujourd'hui que c'est par la phrase que tout a débuté. La phrase ne provient pas d'une combinaison de mots isolés ; elle provient de la décomposition, du démembrement d'une idée générale en ses diverses parties.

Si l'on veut suivre l'ordre naturel et refaire systématiquement le chemin parcouru, c'est donc l'étude de la phrase, l'étude de la syntaxe, par laquelle il faut commencer.

Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

s im
. De
re, G.
he, M.

e, d'hist

Elle est indispensable aux élèves des lycées, collèges, écoles normales, écoles p supérieures et établissements libres, qui préparent un examen quelconque et qu suivre ainsi l'enseignement de leurs futurs examinateurs.

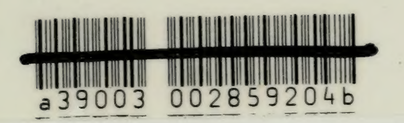
Elle est indispensable aux élèves des universités, aux professeurs des coll licenciés ou agrégés de demain, trouvent, dans la *Revue*, les cours auxquels, trop ils ne peuvent assister.

Elle est indispensable aux professeurs des lycées de France qui cherchent ments pour leurs thèses de doctorat, aux professeurs de français dans les col universités de l'étranger, qui ont besoin de se tenir au courant de l'évolu idées et des méthodes dans le haut enseignement.

Elle est utile enfin à tous les gens du monde, fonctionnaires, magistrats, artistes qui trouvent dans la *Revue des Cours et Conférences* un délassement sérieux et agréable à leurs travaux quotidiens et une initiation au mouvem raire de notre temps

Elle est unique, car il n'existe pas de revue en Europe, donnant un ensem complet et aussi varié des cours et des leçons faits par les maîtres les plus embrassant une aussi vaste étendue de connaissances.

Elle est bon marché, car, en fin d'année, les 1.600 pages environ de la *Revu* sentent la matière de *dix volumes* au moins, du type courant à **12** francs.


a39003 002859204b